

PROJET DE DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL DU 13 NOVEMBRE 2023

C 2023/11/1- COOPERATION INTERNATIONALE - ADHESION AU RESEAU MULTI-ACTEURS CENTRAIDER

Madame Elise PEREIRA-NUNES, vice-présidente donne lecture du rapport suivant :

CENTRAIDER est un réseau régional multi-acteurs, créé en 2000 avec le soutien du Conseil régional Centre-Val De Loire et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui a notamment vocation à accompagner et soutenir les collectivités de la Région dans leur démarche d'internationalisation.

En pratique, CENTRAIDER, c'est :

- 1 réseau représentant la diversité des acteurs à l'international : associations, collectivités, établissements publics, entreprises,
- 1 outil d'observation et d'aide à la décision au service des acteurs du territoire,
- 1 outil partenarial au service des projets,
- 1 centre de ressources et de données,
- 1 lieu de partage, de rencontre et de réflexion pour atteindre les objectifs de Développement Durable,
- 1 incubateur de projets solidaires et de coopérations internationales.

Leurs missions :

- Recenser et identifier les acteurs et les projets en région,
- Accompagner les porteurs de projet : information, orientation, appui-conseil, formation, mise en relation,
- Animer le territoire : organisation de rencontres et de temps d'échanges en région afin de favoriser la mutualisation et le développement de partenariats,
- Valoriser les porteurs de projet et acteurs régionaux,
- Éduquer à la citoyenneté et à la solidarité internationale,
- Développer la mobilité internationale et l'engagement solidaire, notamment des jeunes.

L'équipe, composée de 7 salariés, mobilise ses compétences et ses ressources afin d'apporter une vision intégrée et une expertise aux organisations du territoire, et à 130 porteurs de projet en moyenne chaque année.

Tours Métropole Val de Loire a adhéré à CENTRAIDER en 2021. Elle est depuis accompagnée dans la définition de sa stratégie d'internationalisation et la mise en place de ses projets.

CENTRAIDER a ainsi, d'ores-et-déjà :

- animé une formation le 24 mai 2023, au sein de l'hôtel métropolitain, sur les enjeux de l'action extérieure des collectivités, à l'intention des élus et acteurs du territoire ;
- accompagné les associations dans la rédaction de leur demande de subvention, et garantit ainsi la qualité du projet proposé à la Métropole ;
- Été l'opérateur d'un projet *Clefs en Main*, financé par le Ministère Européen des Affaires Étrangères, qui permettra à Tours Métropole Val de Loire, associée aux Villes de Blois et Issoudun, de travailler, en 2024 et 2025, sur l'accès aux services essentiels, notamment au Sénégal.

C'est dans ce contexte de partenariat fort qu'il est proposé que Tours Métropole Val de Loire adhère au réseau CENTRAIDER pour l'année 2023, avec une cotisation annuelle de 1 000 €.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu, les statuts de CENTRAIDER, le règlement intérieur et la Charte des réseaux régionaux multi acteurs,

Vu l'avis du Bureau réuni en commission préalable en date du 16 octobre 2023,

Vu l'avis de la commission attractivité et valorisation, en date du 13 octobre 2023,

- **DECIDE** d'adhérer au réseau CENTRAIDER ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches afférentes et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;

- **APPROUVE** le paiement de la cotisation annuelle 2023 d'un montant de 1 000€.